

ACTIVITES MUNICIPALES 2025/2026
AU CENTRE NAUTIQUE RAYMOND BOISDE
ET A LA PISCINE DES GIBJONCS

❖ **RAPPEL POUR TOUTES LES ACTIVITES**

La Ville de Bourges organise chaque année des activités et cours municipaux, encadrés par les maîtres-nageurs sauveteurs.

Le calendrier des séances, la durée, le nombre de places ainsi que l'âge ou le niveau de natation requis sont déterminés chaque année, par la Ville de Bourges et affichés à l'entrée des piscines.

Les activités n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires ni les jours fériés.

Aucun remboursement ne sera admis quel que soit le motif. Les certificats médicaux ne constitueront pas un motif de remboursement.

Les représentants légaux de mineurs doivent s'assurer de la prise en charge de leur enfant par les maîtres-nageurs sauveteurs. Ils ne sont pas autorisés à accéder aux bords du bassin.

En cas d'absence ou de retard, l'utilisateur doit prévenir le secrétariat du Centre nautique.

❖ **COURS MUNICIPAUX (pour la période du 22/09/2025 au 20/06/2026)**

COURS MUNICIPAUX DE BABY NATATION	Enfants nés en 2019 et 2020	MERCREDI 16h-16h45	Piscine des Gibjoncs
		MERCREDI 17h-17h45	
		MERCREDI 18h-18h45	
COURS MUNICIPAUX ENFANTS Apprentissage et Perfectionnement	Enfants nés en 2017 et 2018	LUNDI 17h - 17h45	Piscine des Gibjoncs
		LUNDI 18h - 18h45	
		Enfants nés en 2015 et 2016	MARDI 17h - 17h45
	MARDI 18h - 18h45		
	MERCREDI 15h - 15h45		
	COURS MUNICIPAUX COLLEGIENS + 10 ans, Apprentissage	Enfants nés de 2012 à 2014	MERCREDI 11h45-12h30
MERCREDI 14h-14h45			
JEUDI 17h - 17h45			
COURS MUNICIPAUX ADULTES Apprentissage	Adultes ne sachant pas nager	JEUDI 17h - 17h45	Piscine des Gibjoncs
COURS MUNICIPAUX ADULTES Perfectionnement	Adultes ayant acquis les bases	JEUDI 17h55 - 18h40	Centre Nautique

Inscriptions en ligne pour les cours de natation enfants à partir du 1^{er} septembre 2025 à 10h00. Le **samedi 13 septembre 2025** au Centre Nautique de **10h00 à 13h00** pour les **cours de natation adultes et + de 10 ans**.

Un test d'aptitude sera obligatoire pour les adultes et les + de 10 ans (dans le bassin du 25M). Il faut prévoir une tenue et un bonnet de bain.

A l'issue de ce test, l'utilisateur choisira un créneau à sa convenance suivant le niveau indiqué par les maîtres-nageurs sauveteurs.

Documents à fournir lors de l'inscription:

- un justificatif de domicile de moins de 6 mois (pour les habitants de Bourges)

L'utilisateur doit remplir la fiche d'inscription (pour un mineur, le représentant légal doit être présent). Les inscriptions par téléphone, courrier ou mail ne sont pas recevables.

MASTERS	Public confirmé, sachant maîtriser 2 nages.	SAMEDI 9h15 - 10h15	Centre Nautique
AQUAPHOBIE	Adultes ayant la phobie de l'eau et ne pouvant pas entrer dans l'eau.	SAMEDI 9h00-9h45	Piscine des Gibjoncs
AQUATONIC	Adultes	MARDI 16h - 16h45	
		VENDREDI 9h30 - 10h15	
AQUAFITNESS	Adultes	LUNDI 12h15 - 13h	
		JEUDI 18h - 18h45	

- **TARIFS**

- ✓ Masters pour les **habitants de Bourges** par période* : 120€
- ✓ Masters pour les **habitants hors Bourges** par période* : 150€
1ere période du 27 septembre 2025 aux vacances de février 2026
2eme période début mars au 20 juin 2026.
- ✓ Aqua pour les **habitants de Bourges** par période* : 120€
- ✓ Aqua pour les **habitants hors Bourges** par période* : 150€
- ✓ Aqua pour les **habitants de Bourges** à l'année : 210€
- ✓ Aqua pour les **habitants hors Bourges** à l'année : 250€

Le paiement est exigible au moment de l'inscription. A défaut, l'inscription sera annulée.

**LES INFORMATIONS POUR LES INSCRIPTIONS SONT DISPONIBLES
SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE BOURGES**

Pour les activités « cours de natation Adultes à l'année », pour les « Aqua et Masters à l'année ou par période »

Le paiement peut s'effectuer au comptant ou fractionné. Pour le règlement en fractionné, un chèque est exigé à l'inscription (encaissement en octobre) suivi de 8 mensualités pour une inscription à l'année (les prélèvements s'effectuent de début novembre jusqu'à juin inclus). Pour les activités par période un chèque est exigé à l'inscription suivi de 3 mensualités.

Documents à fournir lors du règlement:

- un justificatif de domicile de moins de 6 mois (pour les habitants de Bourges)
- Une pièce d'identité et un RIB si paiement fractionné.

Les inscriptions par téléphone, courrier ou mail ne sont pas recevables.

	Au semestre		
	Aqua + masters	Cheque	Prélèvements x3
Bourges	120 €	30 €	30 €
H B	150 €	37.5 €	37.5 €

De novembre à janvier et de mars à mai

À l'année		
LN Adultes	Cheque	Prélèvements x8
181.40 €	21.40 €	20.00 €
233.30 €	33.30 €	25.00 €
Aqua + masters	Cheque	Prélèvements x8
210 €	20 €	23.75 €
250 €	30 €	27.50 €

De novembre à juin

❖ SEANCES POUR LES BEBES NAGEURS (du 27/09/2025 au 20/06/2026)

L'activité se déroule les samedis entre 10h00 et 12h15 à la piscine des Gibjoncs.

La séance s'adresse aux enfants à partir de 6 mois et jusqu'à 5 ans. A ses 5 ans, l'enfant peut poursuivre l'activité jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

Les places ne sont pas limitées.

Documents à fournir lors de l'inscription :

- une copie du carnet de vaccinations de l'enfant
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois (pour les habitants de Bourges)

L'utilisateur doit remplir la fiche d'inscription lors de sa première séance.

Les inscriptions par téléphone, courrier ou mail ne sont pas recevables.

TARIFS (Le prix d'une entrée vaut pour 1 enfant et 2 adultes)

- ✓ Pour les **habitants de Bourges** :

1 entrée = 8.60€

Carte de 10 entrées = 60.85€ (auquel il faut ajouter 6.60€ pour l'achat de la carte la première fois).

- ✓ Pour les **habitants hors Bourges** :

1 entrée = 12.00€

Carte de 10 entrées = 84.10€ (auquel il faut ajouter 6.60€ pour l'achat de la carte la première fois)